

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS – SCIENCES COMPTABLES  
Guide de dépistage des équivalences de premier cycle pour des cours suivis  
au CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME

Conditions d'obtention d'équivalences :

- Règlement des études de premier cycle (article 6) <https://uqo.ca/sites/default/files/fichiers-uqo/premier-cycle.pdf>
- Le candidat doit être détenteur d'un DEC professionnel de **3 ans** en comptabilité, gestion ou commerce
- Un ratio de 2 cours collégiaux est requis pour chaque cours universitaire demandé en équivalence
- Les cours suivis antérieurement doivent être raisonnablement récents (en particulier les cours de fiscalité, de droit et d'audit)
- La colonne « Règles » indique la note minimale requise pour chacun des deux cours suivis antérieurement

Mise en garde :

- Ceci est un document de travail pour évaluation préliminaire n'engageant pas l'UQO à accorder les équivalences.
- La liste est non-exhaustive et d'autres équivalences pourraient être accordées si justifiées.
- Certaines descriptions de cours, ou plans de cours, pourraient être exigés sur demande.
- Quand un cours est accordé en équivalence, il est présumé que l'étudiant/e possède toutes les connaissances relatives à ce cours. Si ce n'est pas le cas, alors l'étudiant/e s'expose à avoir des difficultés à poursuivre ses études car il y a beaucoup d'intégration en sciences comptables et la matière est cumulative.
- Un cours accordé en équivalence est comptabilisé dans les crédits complétés, mais il ne compte pas dans la moyenne cumulative. Ainsi :
  - o Lorsqu'une personne est admise au cheminement « Pratique intégrée (Stage) » (offert à Gatineau seulement), une des conditions pour être admissible à s'inscrire au stage CTB1010 est de ne pas avoir complété plus de 30 crédits au moment d'entreprendre le stage. Les cours accordés en équivalence doivent être inclus dans le calcul des crédits complétés considérant que le stage est cédulé au trimestre d'été.
  - o Un cours accordé en équivalence ne compte pas dans la moyenne cumulative et, de ce fait, ne peut pas contribuer à augmenter cette moyenne (ce qui peut être une difficulté lors de l'admission à un DESS menant au titre de CPA).

CÉGEP DE SAINT-JÉRÔME		UQO -776J		Règles
		<b>COURS OBLIGATOIRES DU PROGRAMME<sup>1</sup></b>		
601-P4T-JR	<u>Cours 1</u> Communication	COM1183	Communication orale et écrite en gestion	≥ 68
601-101-MQ 601-102-MQ 601-103-MQ	<u>Cours 2</u> Écriture et littérature, ou Littérature et imaginaire, ou Littérature québécoise			
410-1 A5-JR 410-2 B4-JR	Cours 1: Comptabilité I, ou ultérieur Cours 2: Comptabilité II, ou ultérieur	CTB2103	Comptabilité financière I : Introduction aux états financiers	≥ 70
410-3D3-JR 410-5A3-JR	Cours 1: Comptabilité informatisée II Cours 2: Comptabilité spécialisée	CTB2123	Comptabilité financière II : Postes courants	≥ 70
410-4A4-JR 410-304-JR	Cours 1: Mesure de performance et budgétisation Cours 2: Coût de revient	CTB1873	Compréhension et contrôle des coûts	≥ 70
410-633-JR 410-584-JR	Cours 1: Droit appliqué à l'entreprise Cours 2: Commerce international	DRT1073	Droit commercial	≥ 68
201-235-JR 410-2A4-JR	Cours 1: Statistiques pour la gestion Cours 2: Marketing et recherche commerciale	MQT1223	Introduction à la statistique de gestion	≥ 68
		<b>COURS OPTIONNELS</b>		
		<b>Cours du Bloc 1 (Choisir 2 cours seulement)</b>		
410-464-JR	<u>Cours 1</u> Management	MNG1573	Management	≥ 68
410-1B3-JR 410-3E3-JR	<u>Cours 2</u> Structure de l'entreprise Méthodes et outils de gestion			
410-5B3-JR 410-5B4-JR	Cours 1 : Gestion informatisée de l'information Cours 2: Gestion de l'approvisionnement et de la qualité			
410-2 A4-JR	<u>Cours 1</u> Marketing et recherche commerciale	MKT1183	Marketing	≥ 68

410-3 A3-JR 410-3B3-JR	<u>Cours 2</u> Représentation commerciale, ou Approche client			
410-3C3-JR 410-403-JR	Cours 1: Dotation Cours 2: Supervision	REI1723	Gestion des ressources humaines	≥ 68

---

<sup>1</sup> Les cours listés peuvent être sollicités au complet ou en partie dans la demande de reconnaissance des acquis